

LE PARNASSE ÉROTIQUE
DU XVe SIÈCLE

COLLECTION « EROTICA SELECTA »

LE PARNASSE ÉROTIQUE DU XVE SIÈCLE

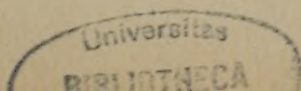
RECUEIL DE PIÈCES AVEC UNE PRÉFACE ET DES NOTES PAR

J.-M. ANGOT



PARIS
BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION
E. SANSOT & Cie
7, RUE DE L'ÉPERON, 7

1908



IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

Quatre cent quatre-vingt-dix-neuf exemplaires numérotés, dont huit exemplaires sur Japon impérial, numérotés de 1 à 8 ; cinq exemplaires sur Chine, numérotés de 9 à 13 ; quinze exemplaires sur Hollande, numérotés de 14 à 28, et 471 exemplaires sur papier vergé teinté, numérotés de 29 à 499.

N° 454



AVANT-PROPOS

On a ici réuni, en les extrayant d'un certain nombre de volumes, inaccessibles à la majeure partie des lettrés, quelques-uns des morceaux les plus caractéristiques sur l'amour, tel qu'on l'entendait au XVe *siècle en France. On désire aujourd'hui être renseigné sur les époques passées autant que sur les civilisations lointaines, et c'est pour le délicat un plaisir de comparer à la poésie d'un Li-Taï-Pé celle d'un Villon, encore qu'elles n'aient aucune ressemblance.*

Les auteurs de la majeure partie de ces œuvres nous sont inconnus : ils ont, comme disait Evariste Boudois, sombré dans la nuit des temps. Cela donne à leur dire un aspect auquel on ne s'attend point : ce n'est pas un littérateur qui parle, mais ce que l'on nomme de notre temps les grandes voix de la foule.

Ces pièces sont très claires et faciles à lire si l'on a soin de les prononcer, autant que possible, à la moderne : il est absurde et sans raison de s'infliger des supplices inutiles et de dire des sottises en prétendant respecter les textes.

Quelques notes à la fin du volume seront peut-être utiles au lecteur qui poussera la bonne volonté et la complaisance jusques à vouloir s'y reporter.

LES ÉDITEURS.



LE PARNASSE ÉROTIQUE DU XVe SIÈCLE

I

En pensant à la nompareille
De biaulté de tout ce pays,
Me survint volenté nouvelle
De vous exprimer par devis
Vingt trois beaultés que femme belle
Doit avoir, selonc mon advis :
Et me soit pardonné par elle
S'en ce de rien y ay mespris.

Trois longz : long nez ; long bras ; long corsaige.
Trois cours : courtes tettes ; courtes fessez ; cours talons.

Trois blans : blanche char; blans dens; blan des yeulx.
Trois noirs : noir surcil ; noire paulpière ; noir pouil.
Trois gros : gros haterel ; grosses treschez ; gros con.
Trois gresles : graisles doigtz ; graisles bras ; gresle corps.
Trois molz : molez mains ; mol ventre ; mol genoux.
Trois durs : durz cheveux ; durez tettes ; dures fessez.
Trois haultz : hault chief ; hault sain ; haulte poitrine.
Trois bas : basse regardure ; basse risée ; bas eslun.
Trois grans : grans yeulx ; grand front ; grant grefve.
Trois petis : petites oreilles ; petite bouche ; petiz piedz.
Trois avant : avant pis ; avant pas ; avant boudine.
Trois arrière : arrière col ; arrière espaulez ; arrière rains.
Trois cras : crassette gorge ; cras membrez ; crasset corps.
Trois jointis : jointiz doitz ; jointiz ortaulz ; jointe entree.

Trois larges : large entreoeul ; entre les mamellez ; entre les rains.

Trois vaultez : vaultiz col ; vaultiz rains ; vaultiz piez.

Trois fosselus : fosseluez mamellez ; fosselu menton ; fosselu jointe.

Trois traittis : traittis yeulz ; traittis sourcilz ; traittis rains.

Trois sanguins : sanguin viaire ; sanguins lèvres ; sanguins onglez.

Trois simples : simple maintien ; simple aleure ; simple responce.

Trois dangereulx : dangereux regarder ; dangereux parler ; dangereux oftroyer.

II

Quant on te dira villenye
Mectz le en ton sac et le lye.
Et quant ce viendra le temps,
Deslie ton sac et le luy rens.

On ne peult con garder sans coilles
Ne que sans sel fresches andoilles.

Femme qui fait tetins paroir
Et cul par estroicte vesture
A tout homme fait apparoir
Que son con demande pasture.

III

Tant qu'il souffist que veult on mieulx
Qu'en ung vert pré tenir sa dame
Et sy bien joindre, par mon ame,
Qu'on luy face tourner les yeulx.
A toutes heures et tous lieux
Qu'on n'espergne traveiller femme
Tant qu'il souffist.

Aussi bien, quand nous serons vieulz,
Les femmes nous donneront blasme,
S'en nostre temps on ne nous clame
Confis en amours et joieux
Tant qu'il souffist.

IV

Quant ce viendra que nous assembleron,
Ma dame et moy, et priveement seron
En sa chambre où nous debvons gésir,
Est-il possible avoir plus grant plaisir
En ce monde que tous deux nous auron ?

Toute la nuyt d'amours deviseron
Et de ses biens les meilleurs choisiron,
Car adoncques auron nous beau choisir
Quant ce vendra.

Maulgré jaloux nous nous en aiseron,
Par bonne amour l'un l'autre baiseron,
Et puis aprés, se nous avons loisir
Et nous sommes asssailliz de desir,
Or devinez que c'est que nous feron,
Quant ce vendra ?

V

Quelque povre homme que je soye
Se ma daame tenir povoye
Entre mes bras, dedens ung lit,
J'abandonne qu'on me pendist
Si bien tost sa grace n'avoye.

Mes cinq sens je travailleroye
Par tel estat que je feroye
La plus part de son appétit,
Quelque povre homme que je soye.

S'elle a challeur, je l'estaindroye ;
S'elle a froit, je l'eschaufferoye
Par ung tres gracieux delict.
Je sçay où le mal d'amours gist
Aussi bien que nul que je voye,
Quelque povre homme que je soye.

VI

Ce qu'on fait à *catimini*
Touchant *multiplicamini*
(Mais qu'il soit bien fait en privé)
Sera tenu pour excusé.
In conspectu altissimi
Ce qu'on fait à *catimini.*

Et se vous *ingrossamini,*
Soit *in nomine Domini*
Vous aurés à prouffit ouvré,
Et vous sera tout pardonné,
Mais que vous *confitemini*
Ce qu'on fait à *catimini.*

VII

Si vous la baisés, comptez quinze ;
Si vous touchés le tetin, trente ;
Si vous avez la motte prinse,
Quarante-cinq lors se présente
Mais si vous metés en la fente
Ce de quoy la dame a mestier,
— Notés bien ce que je vous chante, —
Vous gaignés le jeu tout entier.

VIII

Jeunes espritz, qui ne sçavez comprendre
Comment il faut gaigner le jeu d'aymer,
Le jeu de paulme à tous vous peult apprendre
Que amour se doibt pour l'esteuf estimer :
Le premier coup, que quinze on veut nommer,
C'est le devys : au baiser, c'est le trente ;
Puis au toucher du tetin à la fente,
Quarente cinq peut compter l'amoureux ;
Mais pour gaigner le jeu qui tant contente
Il faut frapper tout droit à l'entredeux.

IX

Ung con sentant le faguenas
Vy l'autre jour entre deux draps
Enveloppé pour la gelee.
Il avait la fesse avallee
De force d'aller l'entrepas.
De vitz il avoit à plains sacz,
De couillons portait plains carcas
Et sy crioit à gueulle baye
Ung con !

Fendu estoit de hault en bas ;
Mais, par ma foy, je ne sçay pas
Si c'estoit de hache ou d'espee :
Car il jectoit sy grant fumee
Que c'estoit ung merveilleux cas,
Ung con.

X

Ung petit con apopiné
Vis l'autre jour, par ung matin,
Qui estoit très bien attourné
Et marchoit joint sur le patin.
Bien me sembloit estre guoudin,
Sur mon ame, quand l'aparceu.
Et si ne vis onc taint si fin
De tous ceux là c'onques congneu.

Il estoit si bien aourné
Dessoulz sa coste de satin,
Que sus ma foy nul autre né
Ne fut jamais si tres popin.

Et par monsieur Saint Vallantin,
C'estoit le tres plus gent teneu
Qui fut jamais dessoubz tetin
De tous ceux là c'onques congneu.

Dieu sceit s'estoit embesongné
De marcher tant sur le chemin !
Bien faisoit le pas ordonné
A s'en aller vers son jardin ;
Nostre Dame, quel pelerin !
Pour faire ce qu'il en est deu
Certes c'estoit le plus sotin
De tous ceulx là c'onques congneu.

Prince, qu'il soit donc ordonné
Que par sur tous il soit esleu
D'estre le plus coronné
De tous ceux là c'onques congneu.

XI

Une hacquenee a tout le doré fraing
Sur le pavé traquassant doulcement
Belle et plaisante a regarder de loing
Vey l'autre jour gouverner meschamment.
Laquelle estoit assez honnestement
Entretenue et bien enharnachee
Marchand souef et du pied séurement
Ainsi que dient ceulx qui l'ont chevauchee

Mon compagnon vous en sera tesmoing,
Asseurera qu'elle va doulcement
Bonne a panser et n'a cure de foing,
Ayme viande qui s'atrille autrement.

Haulte à la main et tres bien embouschee
Tire à la bride et passe largement ;
Chacun se tient dessus joyeusement
Ainsi que dient ceulx qui l'ont chevauchee.

Les entremetz a si durs que le poing,
Grosses cuysses, blanches habondamment,
Courtes oreilles, blons les crins et le groing,
Jambes et piedz bien faictz porfaitement,
Tres bien croysee a tout avancement,
De son devoir bien faire elle est taillee
Quand on la picque, elle sault hardement,
Ainsi que dient ceulx qui l'ont chevauchee.

Prince, elle est bonne en chascune saison ;
En nul endroit elle n'est escorchee,
Et, sans faillir, mect son homme a raison,
Ainsi que dient ceulx qui l'ont chevauchee.

XII

Sans selle ou bast, atout le frain,
Avecques mon borgne poulain
L'aultrier chevauchoie une mulle,
Qui va mieulx quant elle recule
Que quand elle avance la main.

Elle a l'esperit sy souldain
Qu'il ne luy fault paille ne grain,
Mais que souvent on la baculle
Sans selle.

Elle hait le picquer en vain,
Mais à la chevaulcher son train
Elle ne veult point qu'on l'aculle.
Quand on la serre, elle s'aculle
Puys sault et poicte comme un dain
Sans selle.

XIII

Sans point mentir de mon povre courtault
Que j'ay longtemps abrevé froit et chault
Et bien souvent logié en froide estable,
Le pauvre, las ! est recreu sur le sable :
De servir plus en crouppe ne luy chault.

Las ! je l'ay veu porter la teste hault
Et cloquer culz roidement en soursault,
Bordez ou non de gueules ou de sable
Sans point mentir.

Aspre a esté et vif à ung assault.
Mais maintenant le douloureux marpault
Devient retif, percluz et miserable ;
Sy a il dos assés ferme, et bon rable :
Mais au travail la puissance luy fault
Sans point mentir.

XIV

Je ne puis plus ainsi que je souloye
Car vieillesse m'assault trop durement
Dont me soussie bien souvent et esmoye,
Cheveux me cheent et la goutte me prent.
Se me demande aulcune fois la gent
Dont ce me vient que la teste me pelle :
Mais ce m'a fait, à parler proprement
Boire sans soif et chevaucher sans selle.

Mais qui pis est, et se dire l'osoie,
Je ne puis plus jouer de l'instrument
Duquel souvent les femmes ont grant joie :
Pour ce n'ont cure de mon approchement,

Dont j'ay perdu tout mon contentement ;
Se n'y a celle qui vieillart ne m'appelle,
Pour ce que j'ay maintenu longuement
Boire sans soif et chevaucher sans selle.

Au dernier point je n'y retourneroye
A chevaucher sans selle nullement :
Car tout le cul je m'y escorcheroie.
Boire sans soif fait on communement.
Il y pert bien à mes yeux seullement
Qui rouges sont comme charbons d'atelle :
Tels les aront les aultres seurement
Buvans sans soif et chevauchans sans selle.

Prince, je dis à mon bon esçient
Que vauldrat mieulx, qui n'a bonne cervelle,
Soy reposer que menu et souvent
Boire sans soif et chevaucher sans selle.

XV

Pour passer temps ung jour vouloye
Nager en l'isle de Venus
Avec m'amye que tant amoye
Et qui de moy faisoit refus.
Le ventre je luy mis dessus
En luy disant : « ma doulce amye
Je vous prye, n'en parlez plus
De ces motz : car il m'ennuye
Pour passer temps ».

Apres que eusmes bien navigé
Au long et large de ladicte isle,
Le matz de la nef se trouva ployé
Et de le tendre n'estoit possible
Pour le couraige qui estoit debile
Pour passer temps.

XVI

Tout prestement qu'en la ville seray
Et je verray Olive, la plus belle,
Moult doulcement je la salueray
Et tant feray, s'elle n'est fort rebelle,
Que mon borne logera en sa celle.
Du premier bond qu'à elle aborderay
La baiseray, non pas en la mamelle,
Et quanqu'elle a par dessoubz sa cotelle
          Tout prestement.

Et le plus tost que seule la verray
Je luy diray tant plus tost ma nouvelle.
Finablement de si pres la verray
Et tasteray, que moy revenu d'elle
Vous diray bien s'elle est masle ou femelle,
          Tout prestement.

XVII

En frequentant les basses marches
Et les maretz du bas pays,
Nagueres, dont suis esbahys,
Trouvay sentiers plains de crevaces,
Puis apres, par dessus, grans arches :
En ung effroy ravy me vis
En frequentant les basses marches.

Lors, pensant que, pour aymer garces,
En lieu obscur m'estoye mis,
Je dis : « Une autre foys, amys,
Prens-toy garde comment tu marches
En frequentant les basses marches.

XVIII

Une meschinete servant
Viz hier bien tart à la nuytie ;
Et là vint à elle ung galant
Lequel lui dist : « Ma doulce amie
Où allez-vous cy, je vous prie ? »
Elle lui dist : « Par Saint Françoys,
Querir vois à la boucherie
Une andouille à faire bons pois.

Le galant, qui fut moult sachant,
Dist à la fillete jolie
« Par Dieu, doulce belle plaisant,
Je vous vueil tenir compaignie. »

Adonc l'a par la main saisie
En estraingnant ung peu les dois,
Disant : « Vous aurés, ceste fie,
Une andouille a faire bons pois.

Adonc en sa chambre jouant
La mena, faisant chere lie,
Et là lui soubzleva le pant
De sa robe... Je vous affie
Quant elle eut la doulceur sentie
De ce doulz membre qui fut roys
Elle dist : « Vous m'avez baillie
Une andouille à faire bons pois. »

Prince, elle fut bien resjouye.
« Tu m'as remis au corps la vie »,
Dist-elle « mon gentil galois ;
Ailleurs querir je n'yray mie
Une andouille à faire bons pois. »

XIX

Pour joaye avoir, hier soir, à la mynuit,
Quant on pense que dangier plus ne nuyt,
Je m'en allay veoir une meschine
Cuidant jouir de l'amoureux deduyt :
Car son regart m'avoit à ce conduyt.
Mes quant y fu, comme un chien qui ne fine
De rechignier et herisser l'eschine
Quant on luy ouste charbonnee ou lardon
Empres le four, derriere la cuysine,
Je la trouvay doulce comme un chardon.

« Va t'en d'icy, tu as moulu et cuit ! »
Me dist-elle ; « ta venue m'ennuit ;
Je cryeray ma mestresse Ameline ! »
Dont je luy dis : « Ne faictes si grand bruit,
Ma doulce amour — helas — ils dorment tuit ;
. . . .

Mon doulx desir, mon seul confort, Huline,
« Acolez moy et me donnez un don... »
Rien n'y valu : pour toute medicine
Je la trouvay doulce comme un chardon.

Comme le cerf en amour et en ruit
La bische voit, et apres elle fuit,
(Rage d'amours à ce plaisir l'encline)
Plus pres m'approche, et elle me dit : « Chine,
Ne me touche, revien demain ennuyt.
Va-t-en : n'os-tu chanter coq et geline ? »
Lors luyter cuide : mes elle m'esgratigne
Si laidement qu'encor m'en regarde on.
Comment doncques en eussé-je eu saisine ?
Je la trouvay doulce comme un chardon.

Prince du Puy, pour avoir la godine
Je me cuidoye assez mignot fredon,
Mes, se m'aist Dieu et sainte Katherine,
Je la trouvai doulce comme un chardon.

XX

Il est certain qu'un jour de la sepmaine
M'est advenu tres merveilleuse chose :
Car j'estoye seul o la plus souveraine
Entre deux draps sentans lavende et rose,
Couché tout nu ; mais quant je l'euz enclose
Entre mes bras, trop me fut chose amere
Quant el me dit en langage par glose :
Tenez vous coy : j'appelleray ma mere.

Quant je l'ouys, moult fus esmerveillé
Que envers moy elle estoit sy sauvaige,
Rien ne me dist tant que je fus couché :
Advis m'estoit qu'elle faisoit la saige.

Mais je m'apparceu pardessus son visaige
Lermes courans en diverse maniere,
Disant toujours tout bas en son langaige :
Tenez vous coy : j'apppelleray ma mere.

Quant mon vouloir fut faict et accomply,
Pour ceste heure fut la chose parfaicte
J'en euz le cueur de grant joye remply :
Car je vy bien que la chose lui haicte.
Lors la baisay à sa doulce bouchette,
Dont en riant me faisait bonne chere,
Et ne dist plus qu'en ce je me remecte :
Tenez vous coy, j'appelleray ma mere.

Prince d'amours, sy belle godinette,
Gente de corps, avecquez beau viaire,
Ne doibt pas dire, tant soit orguillousette :
Tenez vous coy, j'appelleray ma mere.

XXI

L'autrier en chemin rencontray,
Ainsi que je chassoie maree
Une bourgeoise qui pour vray
Cuidoit bien faire la serrée.
Si lui dy : « Ma seur, quelle derree
Portez-vous en vostre pennier ? »
El respondit à la vollee :
« Ce sont les botines Gaultier ! »

« Dame, s'il vous plait, j'essayray,
S'ils sont d'entrée assez serree »
« Hélas, dit-elle, non feray ;
Car à mon mary pas n'agree :

Je seroye par lui devoree
S'il les vous falloit essayer !
Gardez bien d'agrandir l'entree :
Ce sont les botines Gaultier ! »

Tout du premier coup y entray
Tant estait l'entree cavee :
A pou que je n'y demouray
Tant y fis longue demouree ;
Je n'y trouvay fons ne ryvee,
Moins qu'en ung houzeau tout entier.
Ce fut donc verité prouvee :
« Ce sont les botines Gaultier ! »

Prince, ma jambe y fust entree
De plain bont, et sans varier,
Je lui dis, quant l'euz essayee :
« Ce sont les botines Gaultier ! »

XXII

SERMON JOYEUX
D'UN RAMONNEUR DE CHEMINÉES

Ramonez la cheminée hault et bas,
Dame, chamberière, bonsoir.
N'y a céans riens que houlser ?
Je suis ung fort homme de bras
Pour ramonner et hault et bas.
Jamais n'allez en paradis
S'il n'est vray ce que je vous dis.
  J'ai houlsé à Tours et à Blays,
A Paris, en Lorraine, en Mès,
En Gascongne et en Bretaigne,
En Espaigne, en Allemaigne,
En Flandres, à Chartres, à Reims,
Et tout à force de mes rains.

Les femmes ne se plaignent pas
De ramonner leur cheminée hault et bas.
  Quand je houlse une cheminée
Qui n'a point esté ramonnée,
Dont le tuau est frais et tendre,
Ou si vous m'y voyez estandre
Et redis jambes et genoulx,
Vous diriez : Venez chez nous.
Il semble, à veoir à ma trongne,
Que je soys foyble à la besongne ;
Mais je les houlse si au net
Qu'il n'y a vire ne cornet
Qui ne sente bien mes houstilz.
Ce n'est point houlser d'aprentilz.
Je fais cheoir tous vieulx cabas,
Et puis je houlse haut et bas,
Puis au costé, puis au parmy,
Tant qu'on me dict : « Là, mon amy,
« Houlsez bien fort hault et bas,
« Ramonnez la cheminée hault et bas. »
  Je vous en veulx compter ung cas
Qu'il m'est advenu depuis peu,
Et fut il ne m'en chault pas où.
Une jeune fille grassette,
Grande, petite, bien estroicte,
De l'aage de quinze à seze ans,
Qui, en despit des mesdisans,
Print congié de sa propre sœur
Pour me hucher : « Houlseur, houlseur,

« Venez, tandis que suis seullette,
« Avecques moy en ma chambrette
« Pour veoir que je veulx qu'on face.
« C'est ma cheminée qui est basse,
« Que je veulx maintenant qu'on houlse. »
Et, quand luy donnay une escousse :
« Fort, ferme, que long-temps y a
« Que nestement ne me houlsa.
« Si vous nestement la houlsez,
« Vous aurez de l'argent assez ;
« Je vous payeray à l'appetilz.
« Voyre mès, dit-elle, où sont vos outilz,
« Subitement que je les voye ? »
Et, pour le vray vous en compter,
Elle me aida à monter ;
Et, quand je fuz là encorné,
Dieu sait comme il y eut houlsé.
Je coigne, je frappe, je torche,
Et n'y avoit clerté ne torche,
Homme ne femme que nous deulx
Seulletz. Or, disons [à qui mieulx].
Certes la gentille bourgeoise
Estoit bien ayse, aussi estois-je.
Je cuydoys qu'elle me dist : « Holla ! »
Mais elle me disoit : « Là, là,
« Houlsez fort à val et à mont. »
Et, quand elle me veyt suer le front
Et si tres fort évertuer,
Elle-mesme se print à suer,

Et, quand j'euz achevé l'ouvraige
Si nestement que c'estoit raige,
Et tout à coup vouluz descendre :
« Comment », dit-elle, « vous voulez vous rendre ?
« Qu'avez-vous, houlseur, mon amy ?
« Tout n'est pas houlsé à demy. »
Je luy dis : « Par saint Nicolas,
« Nostre-Dame, maistresse, je suis las
« Pour rasmonner vostre cheminée hault et bas.
« Pour ceste foys, je n'en puis plus. »
— « Si parferez-vous le surplus,
« Ou vous tiendray en ceste place. »
Si très bien je fuz en sa grace,
Tellement qu'à partir du lieu
Je fuz refaict, et puis adieu.
Oncques femme n'eust tel soulas
Ramonner la cheminée hault et bas.

XXIII

Cons barbus, rebondis et noirs,
Aux estuves rez et lavez,
Faictes, si fait vous ne l'avez,
En temps et en lieu voz devoirs :
Acquitez vous et mains et soirs
De faire ce que vous sçavez
Cons barbus.

N'espargnez chambres ne manoirs,
Cependant que le temps avez :
Ne vous feignez, mais observez
Le plaisir de tous vos devoirs,
Cons barbus.

XXIV

C'est boucané de s'en tenir à une ;
Le change est bon, ainsi comme l'on dit,
Par quoy je veux que l'homme aura crédit
Qui changera tout ainsi que la lune.

Il ne tiendra foy ne promesse aulcune,
Et si aura son dit et son desdit ;
Mais, s'il se trouve quelque fois escondit,
Il n'en devra en riens blasmer Fortune.

S'il est aymé de dame noyre ou brune,
Mais qu'il y soit une heure, il lui souffist ;
Car l'une pleure, l'autre trop dit ou rit :
L'une est fascheuse et l'autre est importune.

XXV

Toy qui veulx d'amer
Faire l'entreprise,
Se veulz entamer
Celle qu'as requise,
Tant qu'el soit esprise
De faire cela,
Pour première prise
Abas la, fouz la.

Sans plante ruser,
Joue de main mise.
Mieulx pourrois user
Une pierre bise

Que l'avoir conquise,
Se force n'y va,
Se veulx qu'on te prise,
Abas la, fouz la.

S'elle veult pleurer
Ung peu, par faintise,
Ne la laisse aller
Par ta conardise ;
Liève sa chemise,
Et tiens ce *nota :*
Puisqu'elle est surprise,
Abas la, fouz la.

Prince, c'est la guise :
Quant l'heure viendra,
Soit droicte ou assise
Abas la, fouz la.

XXVI

Ceste fillette à qui le tetin point
Qui est tant gente et a les yeulx si vers,
Ne luy soyez ne rude ne parvers,
Mais la traitez doulcement et à point :
Despoillez vous et chemise et pourpoint
Et la gectez sur un lit à l'envers,
Ceste fillette.

Apres cela, si vous estes en point,
Accollez la de long et de travers ;
Et, si elle a les deux genoulz ouvers,
Donnez dedans, et ne l'espargnez point,
Ceste fillette.

XXVII

Faictes le mieulx que vous pourrez,
Quant vous vous trouverez à point.
Abatez, ne l'espergnez point,
Hardiment partout vous fourrez !
S'on se desjoue, vous jourrez :
N'entendez vous point bien ce point ?
Faictes le mieulx que vous pourrez.

Et s'on ne dit mot, sy serrez :
Donnez dedens sur ce maljoingt,
Tant que l'environ en soit oingt,
Et les gros gallemars quarrez.
Faictes le mieulx que vous pourrez.

XXVIII

Ung cuisinier qui veult dames servir
Fault qu'il soit prompt, diligent, non pas nice,
De loyaument entendre et assouvir
Ce qu'il leur fault, et viande propice.
Car l'une veult mengier d'une saulchisse,
L'aultre boudins rotis sur les charbons,
Et l'aultre veult mengier pour son service
Ung pié d'andouille entre les deux jambons.

Et pour ce fault gouverner et tenir
Le cuisinier sagement, quoy qu'il puisse,
De demander souvent et enquerir
Aux damoiselles du mengier la police,

Disant ainsi : « Voulez-vous qu'on rotisse
Pour le soupper ou perdris ou pingons ?
— Nous aymons mieulx, respond une nourrice,
Ung pié d'andouille entre les deux jambons.

Le cuisinier, pour en cuyder jouyr,
Leur fist tantost ung grant brouet d'espice
Et meist dedens, pour leurs cueurs resjouyr,
Chucre, safren, canelle et rigolice.
Se dist l'une : « Je n'ay point la jaunice
Et ne veult point de brouetz tant soient bons,
Mais seullement, qui touche ton office,
Ung pié d'andouille entre les deux jambons. »

Prince, du tout je renonce à l'office,
Et vous voyez apparentes raisons :
Car trop souvent fauldroit que je fournisse
Ung pié d'andouille entre les deux jambons.

XXIX

RONDEL MORAL

Robin, Robin, seuffre que l'on te boute
Se tu vois rien, musse-toy, clos les yeulx.
S'on te dit mot, si te tais — c'est le mieulx ;
S'on te huche, si dis que tu n'ois goute.
Va beau chemin, laisse passer la route,
Et prends tous hurs à bourdes et à jeux,
Robin.

Le temps est tel qu'il fault que l'on escoute,
Endure ung peu : c'est le plaisir des dieux ;
Car tu verras, avant que soyes vieulx,
Manger pain bis en lieu de blanche crouste
Robin.

XXX

SERMON DE L'ANDOUILLE

Mon thesme, c'est : *Refecti sunt.*
Sotise nous a huy refaicts
Pour fonder à Sainct-Jehan le Rond
La confrerie de Sainct-Jehan Lipais.
On ne sçauroit faire trois pets
D'une vesse sans alainer,
Et qui vouldroit baiser la paix
Auroit de quoy boire et humer.

Pendant que je suis de loisir,
Je vous veulx racompter et dire
Une histoire où prendrés plaisir,
Et qui vous fera, je croy, rire.

C'est de deux mignonnes bourgeoises,
Bonnes commères et galoises,
Qui se sont ensemble baignées
Depuis dix ou douze journées,
Ainsy qu'ont accoustumé fayre
Femmes pour dadvantage playre.
Elles estans soubs les courtines,
Survint une de leurs voisines,
Aiant, au lieu d'une quenouille,
Soubs son bras une grosse andouille
Qu'elle mist dedans une escuelle.
Se dist l'une : « L'andouille est belle.
« Béni soit de Dieu le pourceau
« Dont est sorti boiau si beau !
« Que je la manie un petit ;
« Manenda, j'y prens appetit. »
Se dist l'autre, bon fretillon :
« C'est justement l'eschantillon
« Et mesure de mon mary.
« Quand il m'en souvient, il m'en ry,
« Et suis joieuse quand la voy.
« Que je la manie. » — « Mais moy, »
Se dit l'autre, « il fault que la touche
« Aussi ; l'eau m'en vient à la bouche,
« Tant j'y prens de goust et saveur ;
« Elle me faict grand bien au cueur. »
Dit l'aultre : « Je la veulx avoir. »
Et tellement firent debvoir

De tirer l'andouille à plain poing
Qu'elle tomba dedans le baing.
Adonc y eut beau patrouillis,
Et fut tirée en ce brouillis
L'andouille de telle façon
Que chacune en eut un tronçon.
Queritur, si le membre humain
Se fust trouvé là d'adventure,
S'elles l'eussent pris à plain poing
Pour faire l'œuvre de nature.
Cela refaict la creature
Et resjouit ceulx qui le font.
Pource ay-je pris pour ma lecture
Et mon sermon : *Refecti sunt*.

Un homme, aiant pris une veufve,
Pensant avoir trouvé la febve,
Voulant donner au mirely :
« Ha » luy dit-elle, « mon amy,
« Je vous prie, laissés cela :
« Car long temps a qu'on n'y toucha. »
— « Pour Dieu, qu'il me soit pardonné,
« M'amye ; Dieu l'a ordonné,
« Et c'est le principal ouvrage
« Et le premier de mariage ;
« Partant n'en doibs estre esconduit. »
— « Puisqu'ainsy est que Dieu l'a dit,
« C'est bien la raison qu'il se face »,
Luy dit-elle. Adonc il l'embrace

Et la sangle au moins mal qu'il peult.
Elle, aiant pris goust à la farce,
Dit : « Amy, puisque Dieu le veult,
« Continuez, je ne suis lasse ».

Un jeune gars, de franc courage,
Print une garce de village,
Et luy fit le joly deduict
Huit fois pour la première nuict.
La mère, qui l'avoit couchiée,
L'alla trouver la matinée ;
Mais elle se print à plorer,
Soudain que vid sa mère entrer,
Comme aiant desplaisance grande.
Alors sa mère lui demande :
« Quoy ! ton mary n'est-il pas homme ?
« Dy-moy ce que tu as en somme,
« Affin que pourvoie à ton cas. »
— « Hem », se dit la fille tout bas,
Sans à mal penser aultrement,
« Il ne me l'a faict seulement
« Que huit fois. » — « Voilà bel ouvrage ! »
Se dit la mère. « Or, prends courage ;
« S'il est ainsy comme tu dis,
« Peult-estre qu'il en fera dix
« Ceste nuyct. » Et, à son lever,
Le lendemain, la fut trouver.
Elle, aussi tôst que vid sa mère,
Plora comme à la fois première.

« D'où vous vient ceste pleurerie ? »
Dit la mère ; « Vierge Marie,
« Je croy que tu ne cesseras
« De plorer. Dy ce que tu as. »
— « Il ne me l'a faict que dix fois
« Depuis hyer soir jusqu'au matin. »
— « Dix fois ! c'est un beau picotin »,
Se dit la mère. « Mon enfant,
« Il fault qu'il soit roide et puissant ;
« Mai j'ay crainte, s'il continue
« Ses coups, qu'à la fin ne te tue.
« Tays-toy, remède y donneray
« Dans peu de jours, et luy diray
« Que plus ne face tel excès,
« Ou qu'en sera mis en procès. »
— « Pour Dieu, ne lui en distes rien,
« Mère, car il m'a faict grand bien. »
— « Et pour quoy doncques pleures-tu ? »
— « Parce que mon espoir perdu
« Est qu'il ne m'en pourra souler. »

S'il en falloit aultant bailler
A celles qui n'en ont leur soul,
Ce seroit assés pour aller
De Paris jusques en Poitou.
Le feu puisse brûler le trou
Où il y a tant à refaire !

Mais compter vous veulx aultre affaire :

C'est d'un monsieur de nostre rue,
Duquel la femme est fort connue,
Qui, aymant sa servante franche,
Bien qu'il ayt jà la teste blanche,
Luy leva drapeaux et atours
Pour luy faire le jeu d'amours ;
Mais, quand se vint à l'embrocher,
Son oultil ne se pust dresser,
Et luy fut dit par la mignotte :
« Monsieur, il convient qu'on le frote
« Pour le dresser et mettre à poinct. »
La femme arrive sur ce poinct,
Qui les trouve bien empeschés
Et l'un dessus l'aultre couchés.
Celle, voiant ceste advanture,
Prit son mary par la ceincture
Et le fit tomber rudement ;
Puis, sans dire quoy ni comment,
Dessus eulx elle charge et frappe.
Le pauvre malotru s'eschappe,
Et, pour éviter ce danger,
Au grenier s'en alla ranger,
Où fut caché jusqu'à la nuict
Qu'il se coucha, sans faire bruict.
Sa femme et sa mère alors viennent
Le trousser, qui bien se souviennent
Qu'il faut que son [oustil] on frote.
Si l'ont froté de telle sorte

Avec des verges par tel sy
Qu'il requit pardon et mercy.
La servante pareillement
Fut estrillée proprement.
Mais, afin que ne vous ennuye,
Adieu toute la compagnye.

XXXI

Prenés en gré du manche de ma couille
Si n'est si gros comme vous vousissés.

Il est tout fait en faczon d'une andouille.
Prenés en gré du manche de ma couille.

Puis que souvent ainsi il vous fretouille
En vostre trou large par où pissés
Prenés en gré.

XXXII

Si vous voullez que je vous face
Cela (vous me entendez bien),
Vous ne sentistes oncques rien
Qui sy grant bien au cueur vous face

Je vous esclarciray la face
De cela, bien seur je me tien,
Se vous voullez.

N'ayant pas peur que mal vous face :
Car je suis bon sirurgien ;
Et quant aurez sentu ce bien
Je vous diray : « Bon preu vous face
« Se vous voullez ».

XXXIII

Madame vous plairoit-il — *point*
Me prester votre con — *point*
Si vous voulez que je con — *point*
Votre cuyr qui si fort vous — *point.*

Je mettray bas robe et pour — *point*
Pour acteindre jusqu'à la — *point*
Madame.

Et pour le faire à juste — *point*
Il n'y fauldra que peu de — *point*
Afin que personne ne — *point*
Qu'on ait frayé que bien à — *point*
Madame.

XXXIV

Ma dame qui mon cueur avez,
Vueillez vous de moy souvenir,
Vous priant, avant que mourir,
Prestez moy ce que vous sçavez.

A prester dommage n'aurez
Je ne le veulx pas retenir
Ma dame.

En ce faisant soubzmis m'aurez
A tousjours mais de vous servir
Et s'il vous plaist me secourir
Je congnoistray que vous m'aymez
Ma dame.

XXXV

Toutes les foiz que je vous voy,
Ou qu'en vous pense sans reprouche,
Il me semble que vostre bouche
Si me dit : « Ho, tenez vous quoy ! »

Lors je desire à tout par moy
Que fussions dedans une couche
Toutes les foiz.

Je vous feroye je sçay bien quoy,
Qui trop durement mon cueur touche
Mais vo rigueur si pres me touche,
Que je ne sçay que faire doy
Toutes les foiz que je vous voy.

XXXVI

Rien que cela ne vueil avoir
Mais que une fois y puisse actaindre,
C'est assez pour mes maulx estaindre,
Vous le povez assez savoir.

Faictes doncques vostre debvoir
De le me prester sans plus craindre
Rien que cela.

Amour me veult à ce mouvoir ;
Penser à vous m'y fait contraindre
Se entre mes bras vous peusse estraindre,
Me souffiroit, sans autre avoir
Rien que cela.

XXXVII

Je n'ayme de vous que le con,
La bouche, les piez et les mains,
Et environ trois neux de rains
Les plus prouchains du crouppion.

Cest endroit me semble tres bon :
Mais le surplus n'est que du mains ;
    Je n'aime [de vous que le con].

Qu'en vouldroit plus ung compaignon ?
Je prometz à Dieu et ses sainctz,
Mais que vous et moy soyons sainctz,
Tousjours seray vostre mignon :
    Je n'aime [de vous que le con].

XXXVIII

Se vous laissiez la porte ouverte
De vostre chambre, en quelque nuyt,
Je prendroye bien le conduit
D'aler veoir s'estes bien couverte.

Je mettroye ma robe verte
Dessus vous (mais que rien n'y nuyst)
Se vous laissiez la porte ouverte.

Puis, au dessoubz de la couverte,
Je vous apprendroie le deduit
Que l'en fait à bien peu de bruit :
Et si n'y auroit pas grand perte
Se vous laissiez la porte ouverte.

XXXIX

Pour vous guerir entierement
L'aspreur de voz mains et jarsure,
Se le gouvernez par mesure,
Souffira à ce pou d'oignement.

Et s'en brief, amendement
Vous n'y trouvez d'advanture,
Pour vous guerir entierement,

J'en ay d'ung autre largement
Pour crevaces et pour fendure,
Mais fort dangereux pour enfleure :
A vostre bon commandement
Pour vous guerir entierement.

XL

Vostre flacon fermant à vis,
Ma dame, je le vous renvoye
Et grand merciz : car je vouldroye
Qu'il fust com premier je le viz
Vostre flacon fermant à vis.

Je m'en serviroye bien enviz
Se à mon plaisir me trouvoye
Vostre flacon fermant à vis.

XLI

Prestez moy encore cela,
Je vous pry, ma qui fut pucelle,
Se vous voullez que je plus celle
Ce qu'onques homme ne cela.

Je suis qui vous despucela
Et pour tant que n'estes plus celle
Prestez moy encore cela.

Se quelqu'un une pucelle a
En son lict, pourquoy repuc'elle
Sel ne veult qu'on la despucelle :
Mieulx vauldroit une puce là —
Prestez moi encore cela.

XLII

Après que m'avez fait arser
Par vostre decepvant maniere,
Me faut à quelque chamberiere
Ma povre fortune passer,

Pour ce que je ne puis penser
D'expédient en la matiere
Après que m'avez fait arser.

Ne cuidez-vous point offenser,
D'estre tant rebelle et tant fiere
Qu'il faille que à quelque loudiere
Je voise le ventre pousser
Après que m'avez fait arser
Par vostre decepvant maniere ?

XLIII

Plus n'ay le vit tel que souloye !
Je ne scay s'il est vif ou mort ;
Il est couché dedans ma braye,
Malade ; je croy qu'il se dort.
Faire n'en scauroye bon recort,
Ne je ny scauroye que penser
De le couper fusse d'accord
S'il ne me permist de pisser.

Il m'a maintes fois donné joye
Et fait mettre en péril de mort,
Dancer, saulter, crier montjoye
Et jouster contre le plus fort.

Mais maintenant il est d'accord
Que je me voise reposer,
Et dit : « Mon maistre, beuvez fort,
Je vous serviray de pisser. »

J'ay veu le temps que n'espargnoye
Estroit, large, faible ne fort ;
J'entroye partout où je pouvoie,
Tout m'estoit ung, fust droit ou tort.
Mais, par dieu, je voy que j'ay tort
Et m'abuseroye d'y penser.
Mais, cela, c'est mon réconfort :
Au moins me sert-il de pisser.

Prince, quant il est sur le bort,
A paine se peut-il drecer,
Et quant vient affaire ung effort
Il penche devant pour pisser.

XLIV

Mon mignon, mon gentil varlet
Gressez moy bien ma vielle bote
Et secouez ma vielle cotte
Et le tour ne sera pas let.
Et pour jouer au redoublet
Prenez le ventre de Charlote,
Mon mignon.

Il est jaune, ridé, moullet,
Comme ung vieil cuyr tenné ribotte ;
Pour tant, s'elle fait la mygnotte,
Par ma foy, son cas n'est pas net,
Mon mignon.

XLV

Femme de bien, s'il n'en est point au monde,
Commune à tous, tenant la Table ronde
A tous foulteurs qui ont vit à commande,
Disant : « Foultez, car je vous le commande !
« Sy nul n'espergne, le dyable le confonde !
« Je vueil très bien que mon grand con on sonde
« D'un grand vit d'asne, affin que tousjours fonde
« Foultre en mon corps ; car c'est ce que demande
« Femme de bien.

« L'on jugeroit à veoir à ma faconde
« Que je seroye à merveille parfonde.
« Taster y fault : car en foultant j'enmende
« Jusques au fons ; nul n'en paye l'amende.
« Ainsi je suis sans per et sans seconde
« Femme de bien ».

XLVI

— Dites, Michellon,
Le trouvez vous bon,
Si on le vous faict
Quant le jeu vous plaist
Et le compaignon ?

— Pardieu, mon mignon,
J'en ai le renom
Aussi doulx que laict.

— Voulez-vous qu'allon
Sans que reculon,
En ung lieu secret,
Faire sans regret
Ce que tant amon,
Dites, Michellon ?

XLVII

PRIÈRE D'AMOUR D'UNE NONNAIN A UN JEUNE ADOLESCENT

LA NONNAIN

Puis qu'ainsi est que d'aage et de beaulté
Nous congvenons et l'ung l'autre ressemble,
Pourquoy es-tu tant plain de cruaulté
Que ne permectz que vraye amour assemble
Noz cueurs en ung et qu'il les joigne ensemble
Par le moïen d'une alliance, affin
De l'autre aymer d'un cueur loyal et fin,
Et qu'en ayant ma plus secrette chose,
J'aye de toi pour amoureuse fier
Ce poinct final que d'escouvrir je n'ause ?

L'ADOLESCENT

Ce noir habit dont tu couvres ta chair
M'est odieulx et ne me sçauroit plaire ;
D'aymer le noir ne vous veulx empescher ;
Qui l'aymera si cherche à luy complaire ;
Je ne dis pas cela pour te desplaire,
Mais j'ay aymé et ayme de tout temps
Ce qui est blanc, et au noir ne pretens ;
J'ayme la fleur en la blanche estendue
Pour sa blancheur, et à toy ne pretens,
Car ta blancheur est soubz toy confondue.

LA NONNAIN

Noire je suis par dehors, mais sy ay-je,
Soubz couverture et noir habillement,
Chair délicate et blanche comme neige,
Comme verras, si l'œil subtil ne ment ;
En me faisant cela subtilement,
Cherche le blanc et le noir habandonne ;
Faisons de cueur ce que Nature ordonne
Pour deux amans en amour maintenir ;
Dieu tout beguyn maintenant le pardonne,
Pourveu qu'à une on se veille tenir.

L'ADOLESCENT

Dieu par sa loy deffend tout adultère,
Dont je congnoys que c'est mortel peché,
Digne de mort et à mort tributaire ;

Or, s'aymer et que pour avoir couché
Avec la femme et par effect peché
Hors mariage, en ce vice et cryme ord
L'homme soit digne et coupable de mort,
Qu'aura-t-il donc de rompre ung mariage
Fait avec Dieu ? Mieulx vauldroit estre mort
Qu'avoir songé luy faire ung tel outrage.

LA NONNAIN

S'il est ainsi, qu'il y ait mal ou vice
En ce qui est par Nature ordonné,
Pour secourir une pauvre novice
Facillement est de Dieu pardonné.
Nous a- [t-] il pas franc arbitre donné
Et à chacun sa liberté commise ?
Ainsi donc, plus d'excuse ou de remise
Contrefaisant le sage Daniel :
Car qui ne rompt qu'un coup sa foi promise,
Il ne commect qu'un peché veniel.

L'ADOLESCENT

Tu dis très bien ; mais je voy en ce faict
Ung aultre poinct qui plus me descouraige,
C'est que ton cueur, de liberté deffaict,
Est à Dieu seul uny par mariage,
Qui m'oste tout le voulloir et couraige
De te complaire, ainsi qu'il n'est permis
Dieu offencer par prières d'amys :

Modère donc ta honteuse folye,
Gardant ton corps à qui tu l'as promis,
Car ton sainct voille à ce t'oblige et lye.

LA NONNAIN

Si tu as tant de scrupule et d'esmoy
Sur mes habitz, je te dis et revelle
Qu'en jouissant secretement de moy
Despouilleray robbe, chemise, et [vèle]
Pour entrer nue au lict où j'ay bon zèle
T'abandonner sans grand sollempnité
Despouille et fruict de ma virginité ;
Or cesse donc de reffuser mon offre,
Car ton excuse est toute vanité,
Puysque le corps sans les habitz je t'offre.

L'ADOLESCENT

Il est bien vray que tourel, voille ou guymple,
Fort scapullaire ou autre habit de corps,
Ne rend jamais homme ou femme plus simple,
Mais rompt souvent l'union et accords,
Mectant divorce entre l'âme et le corps,
Laquelle estoit encore pure et monde
Quand le corps fut explodé hors du monde ;
Mais, estant là, se rendre humiliée,
Car c'est raison, quelque mal qui habonde,
Que la chièvre paix où elle est liée.

LA NONNAIN

Il est certain, mais actendre on debvroit
Que la personne eust meilleur jugement.
Lors, bon ou mal, l'estat elle ediroit
Dont penseroit avoir contentement,
Mais cela rompt cueur et entendement,
Que malgré soy il fault faire une chose
Qui point ne plaist, que refuser l'on n'ause,
[Donc] croy, amy, que, s'il m'estoit permis,
Veu le grief mal que ce malheur me cause,
Je jecteray le frac dans les orties.

L'ADOLESCENT

Dieu ne t'a pas ainsi habandonnée
Bien cognoissant ton forfaict et de lict :
Retourne à luy ta pauvre âme estonnée,
Il te donra la moitié de son lict ;
C'est ton espoux, c'est celuy qui t'a dict :
« Ma chare fille, donnez-moi vostre cueur ».
Crye luy mercy, disant : « Helas ! Seigneur,
Recongnoy-moi ; je suis ta créature ».
Et, si tu sens peché de toy vainqueur,
Faictz que vertu surmonte la nature.

LA NONNAIN

Ceste raison fondée soubz juste craincte
Me rend vaincue et ma fureur aussi ;
De tout mon mal maintenant suis estraincte,

De grand doulleur tout mon cueur est transy.
Or faut-il donc que je languysse ici,
Estant de tout par tes dictz assanie ;
Il fault ainsi icy user ma vie ;
C'est bien raison, puisqu'un adolescent
A par vertu surmonté ma follie
Et qu'à mon gré son vueil ne condescent.

XLVIII

Oncques homme femme ne vid
Tirer andouille hors d'un pot,
Que le cueur si ne luy soubzrid,
Ou qu'el ne dist aucun bon mot.

XLIX

Mon mary s'emburelicoque
Et dit, par sa foy, que je troque
A un flagol son virely.
Est-il pas fol ? Certes, oüy,
Combien que je croy qu'il se moque.
Puisque j'ay du tonneau la broque
On n'a garde d'y meetre loque,
Se ce n'est mon parfait amy :
Mon mary s'emburelicoque.

Jalousie l'anniquenoque
Tant qu'il croit que ma poqu facee
Emplir par autre que par luy.
Je l'appaise bien, et luy dy :
« Pensez-vous que telle noix croque,
Mon mary ? »

L

Tant qu'il souffist j'ai fait cela.
Quel besoing est-il que le celle ?
On scet que plus ne suis pucelle
Passé a longtemps. Mes vesla :

Alors qu'on me despucela
Je le fis sans bat et sans selle
Tant qu'il souffist.

Toutefois mon cas on cella,
Aussi je valloye estre celle.
Maintenant j'ayme la vesselle
Et boy jusqu'à dire : Holla !
Tant qu'il souffist.

LI

Je vouldroye bien faire cela
Mais que mon amy me le fist
Car j'en feroye mieulx mon prouffit
Que quant on me despucela.

Je vueil qu'on sache ça et là
Que j'ay cueur en amours confit,
Je vouldroye bien faire cela

Que je sceusse dire : « Hola ! »
Comme ung courage desconfit
J'aymeroie mieux qu'on me deffit
Qu'il me fut reprouché : velà.
Je vouldroye bien fere cela.

LII

On parle des grans edifices
De palais et nobles maisons
Ouvrés des maistres artifices,
De charpentiers et de massons
Pour logier princes et barons
Mais il n'y a jusques en Barrois
Plus nobles logiz que sont cons :
Car on n'y poeult logier que roix.

Ceulz de Molain ne leur complisses
N'y poeulent en nulle saisons :
Car s'il y entrent les novissez
Il en wident à reculons.

Car des gardes qui (sont) au fons
Rués sont jusques aux parrois
Et ossy est-ce bien raison :
Car on n'y poeult logier que roix.

Puis donc que les cons sont propices
A logier roix, nous les debvons
Honorer en tous leurs offices ;
Et pour tant nous qui en parlons
Faisons tant que nous devenons
Grans, gros, couronnés, long et drois ;
Ou aultrement nous n'y pourrons :
Car on n'y poeult logier que roix.

Prince sachiés que les foulons
Et les piffres et les Hongrois
Leur doivent montrer les talons :
Car on n'y poeult logier que roix.

LIII

Les gros vis qui sont de plain poing,
Plains de vaines roides charnues
Où sont-ils ? Il n'en est plus nulz :
Ils sont allez ailleurs au gaing.
Veu qui frapoient si bon coing,
Sçavoir faut qu'ilz sont devenus,
Les gros vis.

Dames qui en avés besoing
Se ne les avés retenus,
Passer vous fraudra des menus
Car je pense qu'ils sont bien loing
Les gros vis.

NOTES



NOTES

—

I) Bib. nat. ms. fr. 2375, f° 181 v/°. Schwob, *Parnasse,* p. 158.

Vers 13 : *haterel,* partie postérieure du cou.

Vers 21 : *boudine,* ventre.

II) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, 125. Schwob, *Parnasse,* 236, 237, 238.

III) Bib. nat. ms. fr. 1719, f°s 75 v/° et 76. Schwob, *Parnasse,* 75.

IV) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 96. Schwob, *Parnasse,* 98.

V) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 86 v/°. Schwob, *Parnasse,* 94.

VI) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, 96.

VII) Bib. nat. ms. n. a. fr. 4237, f° 84 v/°. Ecriture italienne du XVIe siècle. Schwob, *Parnasse,* p. 194.

VIII) Bib. du Vatican, fonds de la reine Christine, ms. Reg. 767, fol. 172. Ernest Langlois, *Notices et extraits des manuscrits de la Billiothèque Nationale et*

autres bibliothèques. Paris, 1889, p. 51. Ernest Langlois, *Recueil d'arts de seconde rhétorique*.

IX) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 79 v/°. Schwob, *Parnasse*, p. 83.

Vers 1 : *Faguenas*, crevette. Cf. au XVIe siècle :

Plusieurs esponges appourtoient aussi celles
Entre leurs cuysses et dessoubz les aycelles,
Ou soye-je bien batu d'ung baston,
Pour ne sentir l'espaulle de mouton,
Le *faganas* et telz senteurs infames :
Mais telz harnois pourtoient les grasses femmes (1)...

Et au XVIIe :

Gousset, écafignon, faguenas, cambouïs
Que formez ce present, que mes yeux réjouis,
Sous l'adveu de mon nez, lorgnent comme un fromage
A qui la puanteur doit mesme rendre hommage :
Que vous avez d'appas ! que vostre odeur me plaist (2)...

Vers 13 : *fumee*. Cf. :

Il n'est umbre que de courtines, fumee que de con et clicquetys que de coillons (3)...

X) Bib. nat. ms. fr. 25.527 (Traduction du Philostrate de Pétrarque (Troïlus et Cressida), par Louis

(1) Gratian du Pont, *Les Controverses des sexes masculin et féminin*, Toulouse, 1534, II, 35.

(2) *Le Cantal*, Œuvres de Saint-Amant. Paris, 1661.

(3) Rabelais, *Les Horribles Prouesses... de Pantagruel...* Lyon, Juste, 1533, fol. 68 v°.

de Beauveau, sénéchal d'Anjoue), f° 99. xve s. Schwob, *Parnasse,* 173.

XI) Bib. de Soissons, mss. 189, f° 27 r° et f° 32. Bib. de Stockolm, ms. LIII. *Le Jardin de Plaisance* éd. Vérard, f° CXIII. *Anc. Poésies Fr.,* VIII, 335. Schwob, *Parnasse,* 198.

XII) Bib. nat. ms. fr. 1719, f°s 20 v/o, 21 et 85. Schwob, *Parnasse,* 66.

Vers 1 : *Sans selle,* équivoque semblable à celle du refrain

> Boire sans soif et chevaucher sans selle.

On trouve la même allusion dans Henri Baude :

> Baude l'aura, qui dit par son serement
> Qu'il ne pourroit plus chevaucher sans selle (1)

Marcel Schwob écrit à la page 248 de son *Parnasse :*

C'était une plaisanterie tellement habituelle à cette époque qu'elle fait le fond d'une équivoque comique dans une « cause grasse » plaidée au Parlement Civil le 28 février 1471 (n. 51) et réclamée par maistre Pierre Frézel, avocat du Roi de la Basoche.

Voici ces curieuses plaidoiries :

Entre Colin Mesnart, appellant du prevost de Paris ou de son lieutenant d'une part, et Thomasse la Moette, intimée, d'autre.

(1) *Testament de la Mule Barbeau* (*Les Vers de Maître Henri Baude,* p. 24).

De Thou pour l'appellant dit que des son jeune aage il fut mis au mestier de sellier et tellement a aprins qu'il y est tres expert. Dit que en novembre derrenier le mari de l'intimee trespassa, et à ceste cause s'enquist de trouver ung bon jeune homme qui peust entretenir l'ouvrouer ; et quant se fut bien enquise n'en peut trouver de meillieur que l'appellant ; pour quoy l'envoya querir et contracterent ensemble par tel que chacune sepmaine il auroit VII js. et pour ce qu'il se gouvernoit bien et qu'il faisoit bien la besongne, ladicte intimee le fist aler coucher en la couchete de sa chambre, pour ce que le temps estoit froit et couchoit bas ; en laquelle couchete il coucha III j ou V jours et veoit lors lad. intimee que aveoit encores une veine verte ; mais apres, de la couchete le fist coucher ou grand lict ; et coucha en icellui grand lict l'espace de III j mois voire et estoit si bon serviteur que tous les jours il embourroit III j ou V j selles. Bien fut l'intimee contente d'avoir si especial serviteur et parla à lui de traictier mariage avec elle, qui en parla à ses parens et depuis fut le mariage contracté et passées lettres. Or vint Karesme et pour ce que le temps n'estoit tel qui souloit de l'embourreuse des V j selles il laissa deux et vint à III j. L'intimee lui dist que cuidoit qu'il feust malade et qu'il ne besongnoit pas ainsi qu'il avoit acoustumé ; et trouva termes exquis de lui donner congié et mectre en la maison ung nommé Blanchefort qui avoit eu grand vouloir d'avoir l'intimee à femme, qui aussi fist son devoir de bailler le bont à l'appellant. L'appellant remonstra à l'intimee le contract dessusdit et qu'il estoit aussi bon homme pour besongner et entretenir l'ouvrouer que Blanchefort et avoit aussi bon visaige. Mais neantmoins par ung tiers trouva moyen de le fere mectre prisonnier, voire, et le fist en hayne de ce

pour ce que paravant avoit fait citer l'intimee devant l'official. Quand il fut oudit Chastellet, il fut adverti que Blanchefort aloit et venoit en l'ostel de l'intimee, dont fut dolent, et demanda au lieutenant provision en lui offrant caucion, que l'eslargist : mais l'intimee, sans avoir regard aux especiaulx et merveilleux services que lui avoit fait l'appellant, se ala opposer à sa delivrance. L'appellant requist au lieutenant que lui assignast jour pour dire pour ce qu'il faict du jour la nuyt, et n'y a fille que ne le congnoisse, et quant on affere de telles denrees et marchandises il en fournist : et fut detenu prisonnier aud. Chastellet et pour ce que le lieutenant ne le delivra à son plaisir il se porte de lui appellant. Dit que l'appellacion n'est recevable : car de raison quant il y a informacion contre aucun prisonnier il ne doit estre eslargi jusque à ce qu'il ait esté interrogué ; or ne l'avoit esté l'appellant : ainsi ne devoit estre eslargi : ymo s'il avoit esté interrogué, si ne seroit il eslargi, *quia pro gravi delicto et atroci injuria detinebatur ; et est atrox injuria ratione loci, quia in quadrivio publice proferebantur ; racione preferentis, quia famulus intimate et racione persone, quia est vidua vivens honeste*. Et n'est pas peu de chose d'appeller une femme adultere : car comme recite Valere, *que antiquitus mulier convicta de adulterio convincebatur omni crimine*. A ce qu'elle le fist coucher en la couchette et ou grant lict etc, ne qu'elle s'abandonnast à lui, *nichil est* ; et de rembourrer tant de selles pour ung jour et continuer longtemps, comme se vente les causes de son opposicion ; mais neantmoins en faveur de l'intimee l'a detenu XII j ou XIII j jours sans lui vouloir bailler provision : dont il a appellé. Si conclud tout pertinent en cas d'appel et à despens dommages et interestz et qu'il soit reintegré en l'ostel, car il estoit possesseur.

Thiboust pour l'intimee defend et dit que l'appellant se monstre tel qu'il est ; car combien qu'ilz ne soient que sur l'emprisonnement, s'efforce il de injurer soy et aultruy. Et comme tient Tulle *in suo libro de officiis ; turpe est de seipso predicare falsa cum irrisione audiencium.* Et croit que quant on feroit informacion secrete, que l'appellant ne seroit trouvé avoir les pieces et instrumens pour rembourrer selles, comme il se vente.

Ce presupposé dit que l'intimee est notable femme et la congnoissent plusieurs des advocatz et procureurs de ceans et sont assez informez de sa bonne vie. Fut pieca mariee à son feu mary et avec lui sest honnorablement gouvernee ; mais puis nagueres est trespassé, delaissez elle et deux petiz enffans ; et se en son mariage s'est bien gouvernee, l'a mieulx fait en sa viduité et avoit entencion de chastement vivre. Mais Franquefort (sic) qui est bon sellier la fist demander en mariage. Ses parents lui remonstrerent quencores elle estoit jeune et que d'une femme seulle est peu de chose, et tellement que *per verba de futuro* la fiança, et eust esté procedé plus avant au mariage se n'eust esté l'empeschement de l'appellant ; mais l'appellant qui de sa jeunesse a esté nourry avec Blanchefort s'efforça les injurier ; et ung jour entre les autres, lui estant chez ung barbier où faisoit sa barbe, dist que l'intimee estoit une putain paillarde, et qu'il en avoit fait ce qu'il avoit voulu et led. Blanchefort ung ribault paillard, et autres plusieurs injures. Le barbier lui remonttra que c'estoit mal fait, mais il regnya Nostre Seigneur qu'il tueroit led. Blanchefort et fut force que le barbier lui laissant sa barbe demy faicte ; et lors saillit en plain quarrefour criant à haulte voix et proferant de rechief lesd. injures et plusieurs autres ; et apres informacion faicte desd. injures fut constitué prisonnier à la

requeste d'autrui pour bateures par lui faictes et aussi l'appellant, s'est chose trop excessive, et souffiroit bien de la moitié ; mais quelque chose qu'il dye, il n'a pas instrumens pour ce faire ; et quant lui ses advocat et procureur seroient ensemble à rembourrer, eulx trois, vien sauroient rembourrer la moitié de ce que l'appellant seul se vente de rembourrer. A ce qu'il y a promesse de mariage *nichil est ;* et quant promesse y auroit Symonne la Chapelleriere se y opposeroit : car elle dit que l'appellant lui a promis estre son mary et en pend le procès indecis par devant l'official ; et quant lad. Simonne oït parler qu'on vouloit marier l'appellant à l'intimee, elle dist d'icelle plusieurs injures, et que led. appellant seroit son mary, quiconque le voulsist veoir. A ce que au temps de l'opposicion faicte par lad. intimee il estoit eslargy, *nichil est.* Conclud que ne fait à recevoir ; qu'estoit prisonnier que soit mis en la Conciergerie ; soit condemné à fere amende honnorable et prouffitable de V^e^ et à tenir prison, etc.

Fretet (1) pour le Roy de la Bazoche, dit que puisqu'il est question de si grans exces comme de rembourrer six selles ou batz, la congnoissance doit appartenir au Roy de la Bazoche, et en demande le renvoy.

De Thou replique et dit qu'il est bien fondé ; il avoit constitué prisonnier à la requeste d'un tiers ; se venir opposer à sa delivrance et le detenir prisonnier a esté grevé. A ce que l'intimee s'est gouvernee honnestement, il ne veult calompnier. A ce qu'il n'est pas instrumenté, dit que du contrere appert par l'inspection de sa personne ; et a bonne barbe ; et est Thiboust contrere à soy mesmes ; car l'une

(1) Sans doute maistre Pierre Fretel, advocat en la court de céans (V. f° 91 r/°).

foiz dit que l'appellant est mal instrumenté ; à l'autre fois qu'il va de myt et est un grand abateur. Conclud comme dessus et requiert reintegré car il estoit possesseur.

Appoincté est mettre par devers la court et au conseil (1).

28 février 147 $\frac{0}{1}$

Vers 8 : Baculle, Bascule.

XIII) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 1. Schwob, *Parnasse*, p. 53.

Courtault, cheval à qui on a coupé la queue et les oreilles.

XIV) Bib. nat. ms. fr. 2375, f° 54. Schwob, *Parnasse*, 141.

XV) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, f° 123.

XVI) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, f° 99.

XVII) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, f° 93.

XVIII) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, f° 64.

XIX) Bib. nat. ms. fr. 2264, f° 58. Schwob, *Parnasse*, 185.

XX) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 163. Schwob, *Parnasse*, 117, *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, f° 201.

XXI) Bib. nat. ms. fr. 1719. Schwob, *Parnasse*, 59.

XXII) British Museum, Montaiglon, *Anciennes poésies françaises*, I, 235.

XXIII) Bib. nat. ms. fr. 1721, f° 24. Schwob, *Parnasse*, 164.

Cette pièce est attribuée à Henry Baude.

(1) Arch. Nat. X^{1a} 4813, f° 75 v°.

XXIV) Montaiglon, *Anciennes poésies,* VIII, 310.

Vers 1 : *boucané,* qui n'est plus de saison, ce qui n'est plus de mode.

Vers 2 : Ce vers serait préférable (pour l'oreille) si l'on supprimait ainsi.

Vers 3 : Ce vers est de onze pieds dans Montaiglon, qui donne *j'ordonne* au lieu de mon hypothèse *je veux.*

XXV) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 178 et 2375, f° 131 v°. *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, f° 113. Schwob, *Parnasse,* 125.

XXVI) Bib. nat. ms. fr. 1721, f° 26. *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, f° 120 v° avec cette variante :

Desserrez lui les genoulx bien à point
En devisant de plusieurs motz couvers
Incontinent que les verrés ouvers
Donnez dedans et ne l'espargnez point
Cette fillette à qui le tetin point.

Cette pièce est attribuée à Molinet.

XXVII) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 74 v°. Schwob, *Parnasse,* 72.

Vers 9 : *Maljoingt,* maujoinct. Cf. :

Nos chambrieres sont condamnées doresnavant se couvrir et ne montrer leur maujoint (1).

(1) Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel,* Ed. Courbet, II, 143.

Vous en irez besongner chaudement
En quelque estuve, et là gaillardement
Tondre Maujoinct ou raser Priapus,
Povres Barbiers (1).

XXVIII) Bib. nat. ms. fr. 1719, fo 168. Schwob, *Parnasse,* 121.

XXIX) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, fo 61.

XXX) Montaiglon, *Anciennes poésies françaises,* IV, 87.

XXXI) Bib. nat. ms. fr. 1719, fo 7. Schwob, *Parnasse,* 58.

XXXII) Bib. nat. ms. fr. 1719, fo 117. Schwob, *Parnasse,* 109.

XXXIII) Bib. nat. ms. fr. 1721, fo 25. Schwob, *Parnasse,* 165.

Cette pièce est attribuée à Molinet.

XXXIV) Bib. nat. ms. fr. 1721, fo 25 vo. Schwob, *Parnasse,* 167.

Cette pièce est attribuée à Molinet.

XXXV) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, fo 64.

XXXVI) Bib. nat. ms. fr. 1719, fo 85 vo. Schwob, *Parnasse,* 92.

XXXVII) Bib. nat. ms. fr. 1719, fo 82 vo. Schwob, *Parnasse,* 87.

XXXVIII) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, fo 76.

XXXIX) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, fo 117 vo.

XL) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, fo 124.

(1) Marot, *Rondeau des Barbiers.*

XLI) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 70. Schwob, *Parnasse,* 68. (Je repousse la leçon du *Jardin de Plaisance* éd. Vérard, f° 122 v°).

XLII) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 76. Schwob, *Parnasse,* 76.

XLIII) *Jardin de Plaisance,* éd. Vérard, f° 113.

XLIV) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 111 v°. Schwob, *Parnasse,* 100.

Cette pièce doit être attribuée à Henri Baude.

XLV) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 111, v°. Schwob, *Parnasse,* 101.

XLVI) Bib. nat. ms. fr. 1721, f° 25 v°. Schwob, *Parnasse,* 166.

Cette pièce est de Molinet.

XLVII) Bib. de Soissons mss. 189. Montaiglon, *Anciennes poésies*. VIII, 170.

71 *tourel* touret de lin.

77 *explodé* explosé, rejeté violemment.

92 *bien* bien que.

100 *son vueil* sa volonté.

XLVIII) Montaiglon, *Anciennes poésies françaises,* III, 96.

XLIX) *Jardin de Plaisance* éd. Vérard. f° 91.

L) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 75 v°. Schwob, *Parnasse,* 74.

LI) Bib. nat. ms. fr. 1719, f° 3. Schwob, *Parnasse,* 56.

LII) Bib. nat. ms. fr. 2375, f° 132. Schwob, *Parnasse,* 151.

LIII) Bib. nat. ms. fr. 2375, f° 126. Schwob, *Parnasse*, 148.

Vers 5 : *Veu qui frapoient si bon coing*. Equivoque érotique fréquente au XVe siècle :

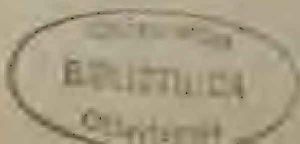
Si n'est-il que *frapper en coing* (1)...
Planter un fault autre complant
A *frapper en un aultre coing* (2)...
Ung gentil gorgias de court
Secourroit elle à son besoing
Qui luy *frapperoit sur son coing*
D'un gros martel pesant et lourd (3)...

(1) Montaiglon, *Anciennes poésies*, VI, 200.

(2) Villon, *Petit Testament*, huitain VI.

(3) Jehan Molinet, *Dialogue du gendarme et de l'amoureux*.





TABLE

6

TABLE



Niort. — Imp. Coussillan et Chebrou.

